CORRIGÉ

SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE

Faut-il renoncer à penser le mal ?

Le **mal**, au sens large et courant, désigne tout ce qui affecte l'homme, le fait souffrir et lui porte préjudice, physiquement ou moralement. **Penser**, c'est réfléchir, analyser, chercher à comprendre, en utilisant la faculté de la raison. **Renoncer**, c'est abandonner, décider d'arrêter une recherche, un combat, une activité. Dans la vie courante, il est fréquent de renoncer à des envies ou des projets qu'on juge ruineux ou inaccessibles ; cela rend d'abord amer, mais si le renoncement est fondé sur un jugement lucide, assez vite on ne ressent plus la privation ou le manque de ce dont on se détache. Un renoncement raisonnable n'a donc pas de sens négatif. Cependant renoncer connote souvent aussi une capitulation où le fait de rendre les armes, de déclarer forfait, signe un échec trop inadmissible pour qu'on ne tente pas de le surmonter. **Au premier abord**, l'expérience du mal dans la condition humaine est une donnée tellement massive, inquiétante et révoltante, qu'elle ne peut que mobiliser la pensée : il y a une sorte d'évidence à entreprendre de penser le mal, à relever ce défi, parce qu'il soulève des enjeux cruciaux pour la condition humaine, mettant en question le sens de l'existence et la définition de la nature humaine. **Mais d'un autre côté** les pouvoirs de l'esprit s'avèrent peut-être limités et inadéquats pour saisir le mal : la pensée se heurterait à de telles difficultés qu'elle devrait plutôt mettre un terme à toute tentative de rendre raison du mal, en reconnaissant que ses prétentions à le saisir sont vaines (le mal resterait l'insaisissable) et qu'au scandale du mal elle n'aboutit qu'à ajouter un mal de plus (quand la pensée se fait justification scandaleuse de l'injustifiable). **On en vient donc à s'interroger : Faut-il renoncer à penser le mal ?** Ce sujet interroge la légitimité de la démarche de réflexion philosophique sur le mal : le mal est-il un problème qui n'a pas pleinement droit de cité dans la sphère de la pensée, alors même que la philosophie prétend pouvoir tout analyser et qu'elle a cette exigence parce qu'éclairer notre condition aide a priori à mieux vivre ? En tenant compte du double sens du verbe « falloir » dans la question, renvoyant à la nécessité ou à l'obligation, nous verrons **d'abord** pourquoi il paraît impossible et illégitime de renoncer à penser le mal, pourquoi la réflexion semble devoir affronter le mal, tenter d'en faire un objet de pensée. **Puis** nous examinerons les raisons qui justifient un tel renoncement, qui en font même une sorte d'impératif logique et moral, et non pas un lâche et dangereux abandon de l'effort de réflexion. **Enfin** nous ouvrirons la perspective d'une réflexion « pratique » plus que théorique sur le problème du mal, voie à la fois nécessaire et seule légitime.

I - A première vue, il paraît insoutenable de renoncer à penser le mal : si le mal est un défi pour la pensée, elle se doit de le relever pour le comprendre et ne pas en rester à la sidération

1) L'expérience du mal, comme irruption dans l'existence de quelque chose de multiforme et d'insensé, pose un tel défi à la pensée qu'elle peut vouloir d'abord se détourner de ce problème.

2) La pensée, comme recherche de sens, se doit de relever le défi d'appréhender le mal, de tenter de comprendre, en surmontant l'émotion par la réflexion.

Transition : en donnant lieu à des théories qui tentent de le comprendre et de lui donner sens, la réflexion sur mal parvient-elle véritablement à le saisir ? Elle débouche en fait sur des problèmes tels qu'ils mettent en question le sens des démarches visant à penser le mal…

II – Le mal est peut-être ce qui résiste et se refuse à la pensée, celle-ci devant alors accepter sa reddition : toute tentative de compréhension s'avèrerait non seulement insuffisante, mais également indécente

1) La prétention à rationaliser le mal a un côté scandaleux : la pensée raisonnante, à force de vouloir rendre raison du mal, finit par justifier ce qui est injustifiable et qui va contre toute raison ; critique des grands systèmes spéculatifs (théodicée de Leibniz, philosophie hégélienne de l'histoire…) qui absorbent et annulent le mal.

2) Face aux ténèbres, face au « mal absolu » qui est au 20ème siècle Auschwitz et la Shoah, la pensée doit s'interdire toute visée d'élucidation, sinon on tombe dans « l'obscénité absolue du projet de comprendre » (Claude Lanzmann).

3) Le mal échappe à la discursivité et à la conceptualisation : quelles que soient les tentatives pour analyser le mal, un écart incommensurable subsiste entre l'expérience réelle du mal, c'est-à-dire la souffrance vécue dans la sensibilité singulière et subjective, et la pensée du mal qui intellectualise, reste trop générale et impersonnelle.

4) Même si on peut approfondir la réflexion sur la volonté du mal chez l'homme, on se heurte à une limite infranchissable pour la pensée, un mystère irréductible : l'idée de « mal radical » chez Kant s'accompagne d'une thèse sur l'inintelligibilité, l'insondable profondeur de la racine du mal dans la liberté humaine.

Transition : Sur la question du mal, la pensée serait donc sans réponse, dans l'aporie, piégée par une réalité qui dévaste et dépasse l'homme. Toutefois la pensée doit-elle définitivement abdiquer devant le mal ? L'esprit humain est-il totalement désarmé, impuissant face à la réalité accablante du mal ?

III – Il est nécessaire de persister à penser le mal, mais dans la perspective d'agir, par obligation de lutter contre le mal : la réflexion a sens comme condition de l'action, dans une visée pratique plus que théorique

1) Ne pas renoncer à toute réflexion : si le mal, dans ses pires formes, est lié à l'absence de pensée (« c'est dans le vide de la pensée que s'inscrit le mal » - Arendt), alors la pensée doit s'exercer, valant comme rempart au mal.

2) Le mal est « ce contre quoi on lutte quand on a renoncé à l'expliquer » (Paul Ricoeur) : ce qu'il faut abandonner est la recherche de justification et d'explication ultime sur l'essence et l'origine du mal, pour privilégier des approches visant la remédiation et l'atténuation de ses effets ; l'échec de l'explication spéculative ne signifie pas un arrêt de la pensée, mais un retournement de la pensée sur la sphère pratique (Revault d'Allones : Ce que l'homme fait à l'homme - Essai sur le mal politique).

SUJET N° 2 : LETTRES

Le XVIIIème siècle se définit comme une période d'intenses transformations dans les conceptions et les opinions qui va aboutir, avec la Révolutions Française, à l'anéantissement d'un ordre politique et social séculaire. La littérature, sortant de la période classique et préfigurant celle du romantisme, va contribuer, en s'inscrivant dans une conception militante, à ces transformations et les ancrer durablement.

Le candidat devra situer le texte proposé, afin de l'éclairer lors de son analyse et dans son commentaire, dans le contexte politique et social de son époque. Alors que le siècle de Louis XIV avait marqué l'apogée de la monarchie, le XVIIIème en voit les signes d'un déclin qui préfigure sa chute. Les défaites militaires l'emportent sur les victoires et la France perd successivement plusieurs de ses colonies comme l'Inde et le Canada. Les réformes échouent devant la résistance des représentants d'un ordre ancien. La popularité et l'autorité royales fléchissent alors que des idées nouvelles apparaissent, circulent et se développent.

Progressivement, la cour, qui était la source et le parangon des opinions, recule avec l'apparition des salons, des clubs et des cafés. Ces salons évoluent d'un rôle mondain à un rôle philosophique puis politique. Là se croisent, échangent, s'entraident et collaborent, les auteurs dont les noms vont marquer le XVIIIème siècle. Ainsi, pour se limiter à deux exemples, le salon de madame Geoffrin, « Le Royaume », est-il à l'origine de *l'Encyclopédie* et café Procope devient un lieu de rencontre et d'échanges des grands auteurs que nous retenons comme ayant fait le siècle des Lumières.

Le siècle des Lumières est passionné par les idées, leur débat et leur promotion. C'est tout un édifice politique, religieux et moral qui est remis en question. Les dogmes et certitudes, nés de la tradition et maintenus par l'autorité, sont interrogés puis ébranlés dans leurs fondements par une citrique reposant sur deux principes : la raison et le progrès. *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert reste le symbole majeur de ces deux principes et des idées qui en découlent. Les dogmes et la morale religieux, les institutions politiques et sociales y sont soumis à l'examen de la raison. Par ailleurs, l'engouement pour les sciences pénètre tous les domaines, irrigue la philosophie et la littérature comme en témoignent l'intérêt de Diderot pour les expériences en biologie ou celui de Voltaire pour les théories de Newton. Poussant leurs réflexions jusqu'à la recherche d'une dimension universelle, toujours fondée par la raison et le progrès, les acteurs de ce siècle permettent à la France de devenir un modèle international, comme en témoigne leur accueil dans les cours des souverains étrangers. En même temps, ils se nourrissent des influences étrangères comme dans leurs argumentations, souvent pamphlétaires, sur la tolérance ou la dimension naturelle de la religion.

En conclusion, des éléments peuvent être retenus, caractérisant le siècle des Lumières, qui éclaireront le texte proposé :

- L'importance des voyages est un élément déjà présent chez Montaigne. La découverte de civilisations autres que la civilisation européenne permet, par la comparaison, le développement de l'idée de « relativité universelle ». Les usages occidentaux n'apparaissent plus comme universels et fondés mais comme des coutumes particulières présentant le flanc à la satire, puis à la critique et enfin à la remise en cause fondamentale. Ainsi disparaît une notion de hiérarchie entre les peuples et les civilisations en même temps qu'apparaissent les idées socles de la révolution française.

- Le développement, conséquence des éléments exposés précédemment, de l'idée de tolérance qui se déduit de la relativité des mœurs, coutumes et opinions ainsi que de la conception d'une morale et d'une religion naturelles. La tolérance est liée profondément aux libertés de penser, croire et s'exprimer.
- La suprématie de la raison et de l'examen critique comme méthode de connaissance, ou de développement des connaissances, sur la tradition et l'autorité qui permet le rapprochement dans une même œuvre des domaines scientifique, littéraire, philosophique, religieux…

Parmi les idées développées lors du siècle des Lumières, la tolérance a été retenue comme sujet en raison de son importance et de sa permanence. Il a été choisi de proposer pour l'entrée en PGE 2 l'extrait d'un article de *l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, publiée sous la direction de Diderot et d'Alembert, consacré à ce thème. Cet article a été rédigé par Jean-Edme Romilly.

L'Encyclopédie naît de l'initiative du libraire Le Breton qui avait pour projet de publier une traduction de l'encyclopédie de l'anglais Ephraïm Chambers (1680-1740) : *Cyclopaedia or Universal Dictionary of Arts and Sciences*. Il en confie, en 1746, la réalisation à Denis Diderot qui va au-delà de ce projet en ambitionnant tout à la fois que cette œuvre soit le thésaurus des siècles passés, donne l'image d'une France nourrie des progrès du siècle, s'érige en laboratoire du futur. Il s'associe les compétences de d'Alembert pour la partie scientifique puis d'une équipe d'auteurs spécialisés. Le premier tome paraît en 1751, soutenu par deux mille souscripteurs. L'entreprise, tout au long de son développement, jusqu'au dernier tome publié en 1772, connaît les foudres de la censure royale, les attaques des Jésuites et du parti des dévots autant que le succès. De ses 17 volumes de textes et 11 de planches, 72 000 articles, l'histoire retient les grands noms de la philosophie et de la littérature de l'époque (Voltaire et Rousseau par exemple) mais ne doit pas faire oublier la dimension collective de ce travail de 140 auteurs, chiffre qui donne mieux la dimension de son importance dans le mouvement des idées.
Au-delà des critiques de son temps, sur le politique et le religieux particulièrement mais également sur le colonialisme des pays européens, *l'Encyclopédie* a semé des idées qui se sont développées jusqu'à fonder le socle de valeurs de notre société. Les « contributeurs », pour reprendre un terme qui nous est contemporain, soumettent les certitudes et les coutumes de leur environnement à leur jugement critique en se référant à la raison. Ils rejettent l'autorité des traditions et des dogmes pour interroger et revisiter toute notion considérée comme immuable sur l'homme ou la société. Ainsi, Diderot affirmait-il qu'il fallait « tout examiner, tout remuer sans exception et sans ménagement. (...) Il faut fouler aux pieds toutes ces vieilles puérilités; renverser les barrières que la raison n'aura point posées; rendre aux sciences et aux arts une liberté qui leur est si précieuse (...). »

Le candidat devra tout d'abord resituer l'ouvrage et son auteur, tant dans les principaux éléments descriptifs que dans l'environnement de l'époque.

Préalablement au développement de sa réponse à la question posée, le candidat aura analysé le texte proposé et son travail établira un lien entre :
- Les propos de l'auteur, dont il aura pu souligner le sens en examinant la forme littéraire : genre littéraire de rattachement, champs lexicaux, syntaxe, construction du raisonnement, de l'argumentation et de la démonstration…
- Et les éléments de contexte exposés précédemment.

Puis, à partir de son analyse du texte proposé, le candidat pourra souligner comment la tolérance est devenue une valeur fondamentale pour notre société.

Il pourra diversement prendre appui sur des auteurs classiques :

- Montesquieu (1689-1755) dont *Les Lettres persanes* (1721) ou *L'Esprit des lois* (1750).
- Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) dont *Discours sur les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755) ou *Du Contrat social* (1762)
- Denis Diderot (1713-1784) comme *Supplément au voyage de Bougainville* (1772).
- Voltaire (1694-1778- dont *Traité sur la tolérance* (1763) ou *Dictionnaire philosophique* (1764).

Il pourra élargir à tout autre auteur ayant contribué à *l'Encyclopédie* ou d'une époque différente.

Il pourra également faire référence à des textes fondateurs pour notre société :

- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, notamment dans ses articles 10 et 11 :
  - « Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. »
  - « Article 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »
- Constitution de la Cinquième République dans son article premier : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Il pourra, s'il le souhaite, développer une réflexion autour d'événements d'actualité ravivant l'attachement à la tolérance, à la liberté de croyance, d'opinion et d'expression.

Le candidat aura donc identifié, en référence à des auteurs, les valeurs développées par le siècle des Lumières ainsi que leur influence sur le développement des idées des périodes futures, jusqu'à la nôtre.

Le travail présenté par le candidat devra tenir compte des principes exposés dans la note dont il a eu connaissance au préalable : « Conseils pour réussir son épreuve de littérature ». Nous ne reprendrons ici que l'essentiel de ces conseils, lui laissant le soin de se reporter à cette note. Pour résumer des points qui serviront de référence pour l'évaluation du devoir :

- Compréhension du sujet par une lecture préalable attentive du texte proposé et de la question l'accompagnant. Identification et définition des termes clés.
- Construction d'une structure pour le devoir avant d'entrer dans la rédaction. Recherche d'une structure claire, logique, articulée dans ses différents temps.
- Recherche des idées et des connaissances qui soutiendront le raisonnement dans le devoir. Elargissement des connaissances au-delà du domaine littéraire afin de pouvoir situer le texte dans un environnement. Recherche d'une position personnelle à développer.
- Rédaction respectant les codes de l'épreuve dans la structure générale du devoir autant que dans la construction d'un raisonnement structuré, progressif. Correction de l'expression

SUJET N° 3 : SCIENCES HUMAINES

En quoi les transformations de la classe dirigeante française que la France a connues sous la Cinquième République affectent-elles la politique, les politiques publiques et la conception même du politique ?

Expliquer et comprendre la mutation des formes du politique suppose ici de saisir la pluralité des formes du politique en articulant une triple réflexion sur le politique (l'ordre politique, le système politique), la politique (vie partisane, électeurs, élections) et les politiques publiques (européennes, nationales, locales), que la langue anglaise distingue par *polity, politics et policy* (au pluriel, policies) pour mieux différencier les niveaux que superpose, en français, l'adjectif substantivé « politique ». Il s'agissait ici d'interroger les actions réciproques entre constitution d'un ordre politique (*polity*) et formation des politiques publiques (*policies*), ou les interactions entre vie politique (*politics*) et politiques publiques (*policies*) à la lumière des transformations de la classe dirigeante, et ce en référence à trois sphères classiquement convoquées pour la désigner : monde politique, monde économique, encore appelé « monde des affaires », et haute administration (I). L'unité paradoxale de la classe dirigeante permet d'éclairer les mutations des différentes formes du politique, et la dé-différenciation contemporaine entre sphère politique et sphère économique (II)

I – Les transformations de la classe dirigeante

A / La fonctionnarisation du monde politique
B / La politisation de la haute administration
C/ Le « pantouflage » des hauts fonctionnaires

II – Les mutations induites sur la et le politique

A / La vie politique transformée : la résolution des « problèmes » remplace les valeurs
B / Les politiques publiques revisitées : de substantielles, elles deviennent procédurales
C / L'ordre politique bouleversé : conception technocratique et crise du symbolique